

IMPACT DE LA COVID-19

MARS À AOÛT 2020 UN SEMESTRE DE CRISE SANITAIRE

INTRODUCTION / CONTEXTE

La crise sanitaire impacte fortement l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable (EEDD) en Occitanie. Le confinement de mars 2020 a mené à un arrêt brutal des interventions directes auprès des publics, qu'ils soient jeunes ou adultes. Le déconfinement de mai et la reprise progressive des activités ont amené un ensemble d'enjeux complexes pour les gestionnaires associatifs.

Le nouveau confinement débuté en octobre ouvre maintenant de nouvelles incertitudes. Néanmoins, le tissu associatif est désormais mieux préparé. Nous avons su nous organiser individuellement et collectivement pour faire face à la crise sanitaire.

En effet, afin de mieux comprendre et d'objectiver les difficultés rencontrées sur le terrain, le GRAINE Occitanie et les réseaux départementaux d'EEDD (Gée Aude, CPIE du Gard, COOPERE 34, CPIE de Lozère, Tram'66) animent un questionnaire régulier portant sur l'impact de la crise, s'adressant à l'ensemble des associations adhérentes en région.

Ces données nous permettent de construire, en réseau et avec nos partenaires publics, les mesures les plus adaptées pour accompagner le tissu associatif.

Ce document synthétise les résultats de mars à août - sachant qu'au moment du renseignement, nous n'avions pas encore idée du nouveau confinement.

Nos résultats portent sur un panel de :

- 87 associations en mars ;
- 91 associations en avril ;
- 68 associations en mai ;
- 56 associations sur juin, juillet et août.
- 39 associations ont répondu aux quatre questionnaires.



Qualification des répondants

3



Impacts de la COVID sur l'activité, l'emploi et les finances

4



Perspectives des associations / Expression libre

9

LES RÉPONDANTS



GRAINE ET RÉSEAUX DÉPARTEMENTAUX EEDD

314

adhérents en
mars 2020

96

organismes publics,
entreprises, autres

218

associations

Questionnaire Impact COVID de mars à août 2020

13 DÉPARTEMENTS

Couverture géographique cohérente
avec celle des adhérents

26%

de taux de réponses
au questionnaire de
septembre

302 réponses sur les quatre
questionnaires, soit **117** asso-
ciations différentes -
54% des adhérents

91% ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES
9% ASSOCIATIONS SANS SALARIÉS

106 associations
employeuses

6 associations
sans salariés

TOUTES TAILLES

De 0 à 71 ETP en 2019
La médiane : 2,4 ETP

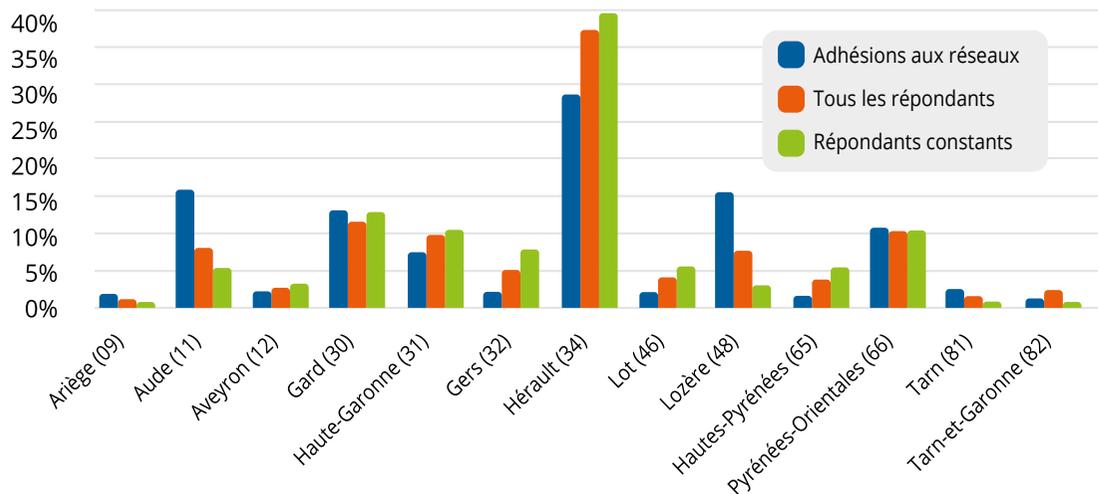
De 300€
à 5 200 000€
de budget en 2019
La médiane : 117 930€

QUALIFICATION DES RÉPONDANTS

87 associations adhérentes au GRAINE et/ou aux réseaux départementaux ont répondu au questionnaire en mars, 91 en avril, 66 en mai et 56 sur l'été (juin à août). Ces associations sont très hétérogènes dans leur champ d'action, leur modèle économique ou leur taux d'emploi. Elles ont en commun d'œuvrer, en tout ou partie, dans le domaine de l'EEDD en Occitanie.

Nous basons ainsi nos analyses du semestre écoulé sur **302 réponses issues de 117 associations différentes, soit 54% des associations adhérentes aux réseaux EEDD Occitanie**. La participation baisse légèrement au fil des questionnaires. Néanmoins, 39 associations ont répondu à l'ensemble des questionnaires, ce qui fournit un socle stable à nos données.

Le panel des répondants correspond de manière satisfaisante à la répartition géographique des associations adhérentes en région (voir graphique ci-dessous).



Répartition territoriale des répondants

LE PANEL EN TERMES FINANCIERS

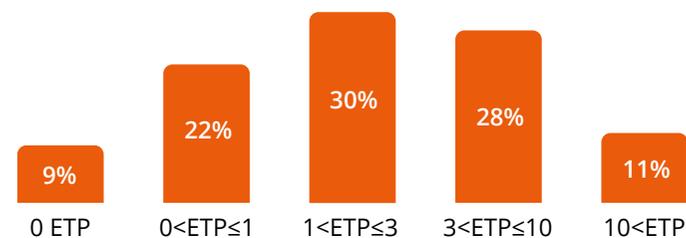
Budget consolidé	34 178 374 €
Budget moyen	331 829 €
La médiane	117 930 €
Le minimum	300 €
Le maximum	5 200 000 €

Volume budgétaire 2019 (pour 103 associations)

LE PANEL EN TERMES D'EMPLOI

ETP consolidé	576
ETP moyen	5,3
La médiane	2,4
Le minimum	0
Le maximum	71

Volume d'ETP 2019 (pour 116 associations)



Le panel en termes d'emploi (109 associations)



IMPACTS DE LA COVID SUR L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI ET LES FINANCES

L'ACTIVITÉ

■ Sur le premier trimestre de crise sanitaire

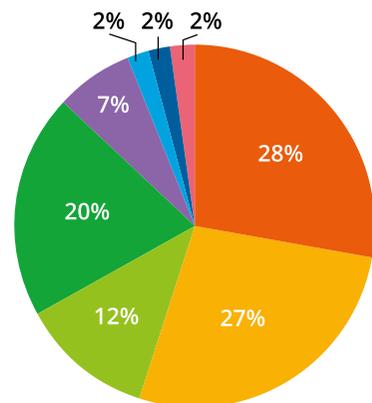
Entre le 17 mars et le 30 mai, le volume global des annulations définitives pour 222 associations était de 3 511 jours, pour une moyenne de 16 jours déprogrammés par association. 95% des répondants à cette question avaient déprogrammé de l'activité initialement prévue sur cette période.

Il est important de noter que pour avril et mai, ces chiffres étaient très probablement sous-estimés, car calibrés au regard d'une « programmation » déjà impactée par la crise sanitaire en cours. Pour mieux qualifier l'ampleur de la réduction des interventions par rapport à une année habituelle, il aurait fallu en réalité comparer les jours effectués en 2020 par rapport à 2019.

■ Sur la période estivale

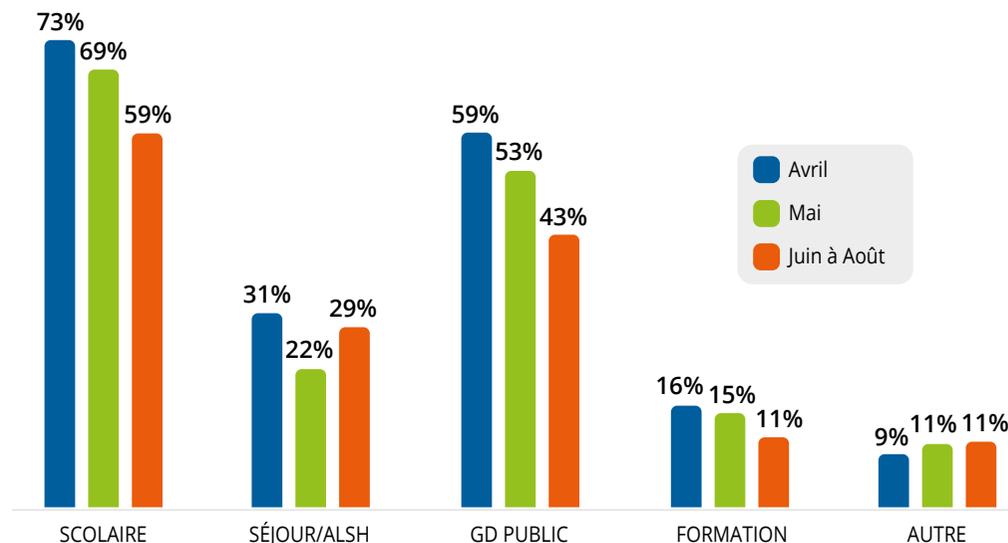
C'est pourquoi, en ce qui concerne les mois de juin à août 2020, nous avons demandé aux répondants d'estimer l'évolution de leur activité au regard de la même période en 2019.

67 % des 56 associations font ainsi part d'une diminution de leurs interventions en face à face durant cette période. La quasi-totalité des associations estiment que ces évolutions sont liées à la crise sanitaire.



Fluctuation du nombre de jour d'intervention de juin à août 2020 par rapport à la même période en 2019

■ Perspectives sur les types d'interventions annulées



Le pourcentage d'associations déclarant des annulations selon les types d'interventions

Sur ces trois mois, 59 % des associations ont annulé des interventions en milieu scolaire et 43 % auprès du grand public. Nous ne connaissons pas, dans le détail, le volume de jours annulés par type d'activité.

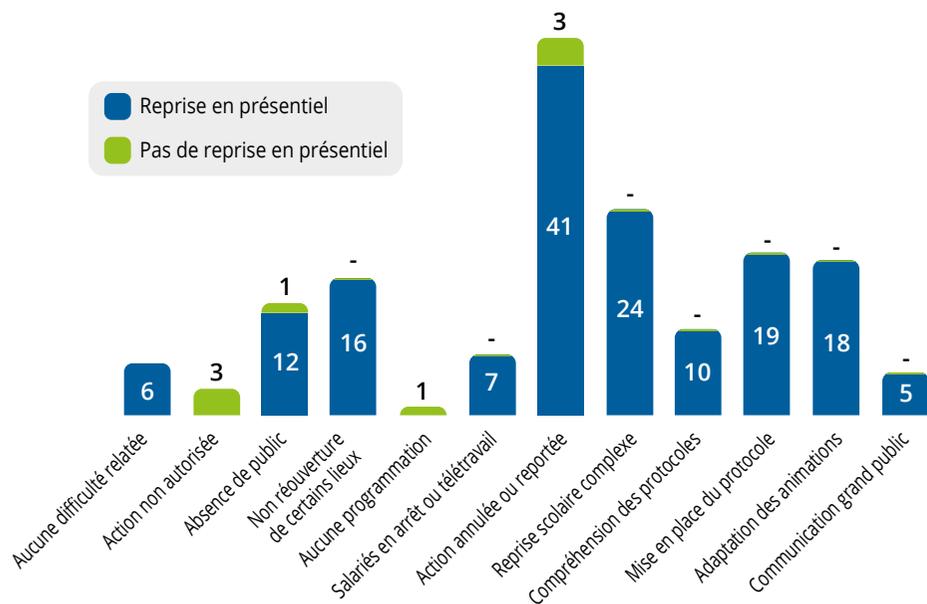
■ Focus sur la réalisation d'interventions en présentiel de juin à août

En avril, seulement 12 % des répondants avaient pu réaliser des interventions uniquement à distance. Ce chiffre remonte à 40 % sur le mois de mai avec 14% à distance et 26% en présentiel. De juin à août c'est 89% des répondants qui ont pu réaliser des interventions en présentiel.

L'ensemble des activités a été soumis à un protocole sanitaire relativement strict en période de déconfinement. 82% des associations ayant repris les interventions en présentiel relatent des difficultés, comme illustré ci-après.

Les actions annulées ou reportées et la complexité de la reprise scolaire en juin, constituaient les deux freins les plus aigus.





Difficultés par rapport à la reprise de l'activité en temps partiel de juin à août

Pour les associations ayant repris l'activité en présentiel, la mise en place du protocole sanitaire, l'adaptation des animations et la non-réouverture de certains lieux sont également des freins importants.

La grande majorité des associations n'ayant pas repris les interventions en présentiel n'étaient tout simplement pas autorisées à le faire, au vu de la nature de leur activité.

L'EMPLOI

Rappel

En ce qui concerne l'emploi et la crise sanitaire, nous distinguons ici **4 leviers principaux** sur lesquels les associations pouvaient s'appuyer entre mars et août :

- le dispositif d'activité partielle, permettant à l'employeur de réduire temporairement la durée de travail de ses salariés tout en étant partiellement indemnisé par l'État ;
- le dispositif FNE-Formation, permettant de renforcer le développement des compétences des équipes pendant la période de baisse d'activité ;

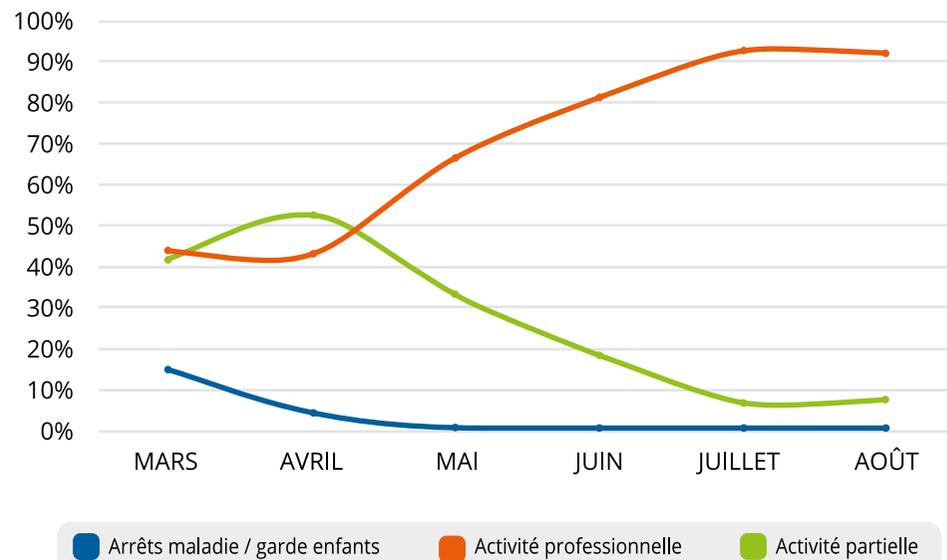
- le dispositif d'arrêt de travail auprès de la CPAM, soit pour les personnes vulnérables, soit pour la garde d'enfants de - 16ans, soit pour congé maladie etc. ;
- la prise de congés.

À partir du 1^{er} mai, les salariés en arrêt de travail pour motifs de garde d'enfants ou de vulnérabilité ont été basculés sur le dispositif d'activité partielle.

L'impact sur l'emploi du 17 mars au 30 août

La chute de l'activité et les problématiques de garde d'enfants ont mené à une contraction temporaire de l'emploi à hauteur de 54 % pour les associations du réseau, de la seconde quinzaine de mars jusqu'à fin avril. Cette contraction se résorbe à 33 % au mois de mai. **Au mois d'août, la contraction de l'emploi n'est plus que de 6%.**

Dans le graphique en page suivante, qui ne prend pas en compte les congés payés, on peut voir comment **la mobilisation du travail partiel chute brutalement dès le déconfinement en mai pour se résorber presque complètement à la fin de l'été.**



L'emploi de mi-mars à fin août

L'activité partielle pour le réseau entre mi-mars et fin août représente un volume moyen de 30 jours par association, soit l'équivalent d'1,4 ETP.



POINT SUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

La crise sanitaire a fortement impacté l'ensemble du tissu associatif de l'EEDD, comme le décrit cette plaquette. Les difficultés étaient particulièrement prégnantes pour les associations portant des ACM, au vu des complexités liées à tout rassemblement de mineurs en lieux clos ou extérieurs. C'est pourquoi nous avons souhaité porter un regard particulier sur les enjeux liés à ces activités, avant et après la période estivale.

■ Le panel

14 associations portant des ACM ont répondu à notre questionnaire avant l'été, 10 après. Deux tiers d'entre elles proposaient de l'activité avec hébergement.

■ Analyses

On constate une baisse de l'activité des ACM à hauteur de 50 % sur l'été 2020, par rapport à l'été précédent. Ce chiffre concorde avec les prévisions des associations sollicitées en juin. Néanmoins, la situation semble relativement différente en ce qui concerne les activités avec ou sans hébergement.

Le constat paraît particulièrement sévère pour les ACM avec hébergement, avec une baisse de 56 % des produits, de 67 % des journées enfants et de 49 % pour l'emploi des vacataires. Les pertes estimées de chiffre d'affaire sont en moyenne de 57 000 € par association.

Cependant, l'impact est très inégal entre les porteurs d'ACM : une moitié du panel porte la globalité des pertes, tandis que l'autre moitié a réussi à maintenir une relative stabilité de l'activité. Il s'agit là de différences notoires entre le type d'activité en question (itinérance, camps, autres...) et entre les choix faits par chacun, en termes de maintien d'activité à perte ou d'arrêt presque total.

En effet l'impossibilité d'anticiper avant l'été, liée à la **confusion** sanitaire et aux **évolutions successives des normes à respecter**, constituait la première des difficultés rencontrées par les associations - ainsi que le **cadre du protocole que la plupart jugeaient inapplicable** d'un point de vue matériel ou économique.

L'impact était ainsi bien plus marqué sur les porteurs d'ACM avec hébergement, car le besoin d'anticipation ainsi que les enjeux logistiques étaient bien plus forts. Ces porteurs d'ACM étaient également sous pression des parents pour maintenir l'activité. Cette situation a créé beaucoup de stress dans les équipes.

Bien que notre panel d'ACM sans hébergement soit trop faible pour présenter des analyses statistiques, nos données semblent montrer que l'impact COVID a été relativement faible sur ce type d'activités, en comparaison avec l'été 2019. Le dispositif Vacances apprenantes a également pu être mobilisé pour ces activités sans hébergement.

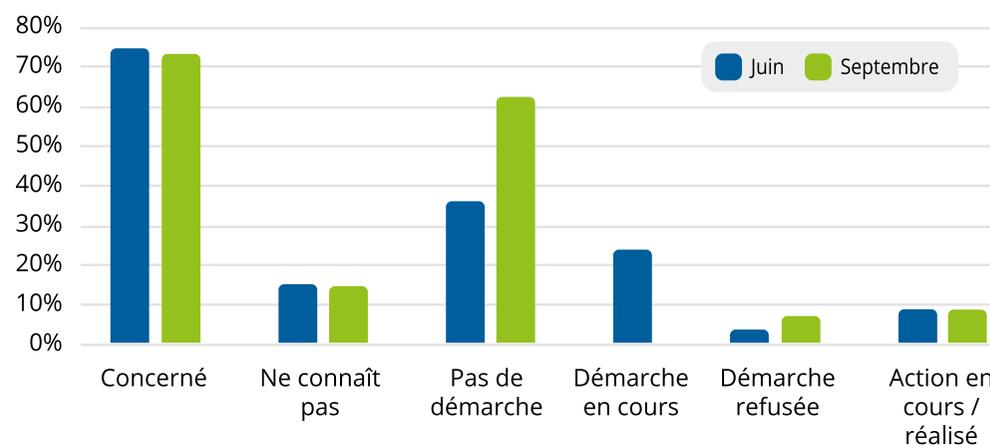
L'ensemble des répondants citent également plusieurs effets leviers liés à la situation sanitaire, notamment l'opportunité de :

- faire évoluer l'organisation de l'activité et l'expérimentation de nouvelles modalités pédagogiques ;
- favoriser l'accès à la nature et l'autonomie de groupes de jeunes avec de plus petits effectifs.

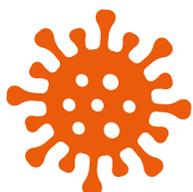
POINT SUR LE DISPOSITIF 2S2C

Dans le cadre du déconfinement du mois de mai et de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, l'Éducation nationale a mis en place le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C). Il avait pour objectif **d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et / ou à la maison.**

Nous avons sollicité les associations en réseau concernant leurs **perspectives** et leur **implication** dans ce dispositif, **avant et après l'été.** Nous constatons **qu'une grande majorité des associations se sentent concernées par le 2S2C.**



Mobilisation / Sport-Santé-Culture-Civisme



Néanmoins, **cela ne semble pas se matérialiser par des partenariats opérationnels.**

En juin, deux-tiers des répondants avaient effectué une démarche liée au 2S2C, mais moins de 10 % d'entre eux étaient en action. En septembre cette proportion des répondants « en action » n'a pas évolué, mais il n'y a plus de démarche en cours.

Le dispositif suscite beaucoup de **questionnements** et ses **contours semblent encore flous et complexes** pour une grande partie des associations, que ce soit en termes pédagogiques, administratifs ou partenariaux. Sa mise en place, peu avant la fin d'une année scolaire très perturbée, a contribué à cette confusion. **Le terrain n'est pas convaincu de la pérennité du nouveau cadre proposé et a du mal à percevoir son modèle économique.**

Néanmoins, plus d'un quart des répondants déclarent un intérêt pour le dispositif s'il est reconduit.

VACANCES APPRENANTES

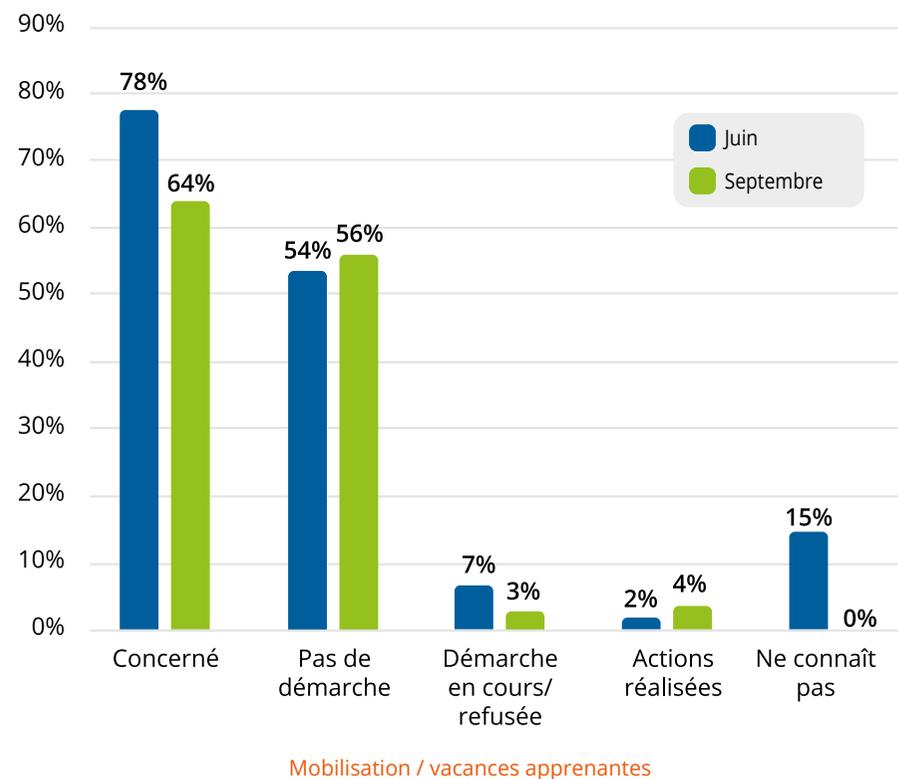
Le gouvernement a lancé le 8 juin l'opération Vacances apprenantes. Son objectif pédagogique était de **lutter contre les retards et les risques de décrochement liés au confinement** ; son objectif social de **permettre aux enfants de vivre des moments enrichissants pendant l'été**. Cette opération était composée de plusieurs dispositifs : école ouverte, école ouverte buissonnière, colonies apprenantes et accueils de loisirs apprenants.

Nous avons ainsi sondé les associations du réseau quant à leurs perspectives sur cette opération.

A l'instar du dispositif 2S2C, on constate qu'une **grande majorité des associations se sentent concernées** par le dispositif Vacances apprenantes (même si cet intérêt diminue après la période estivale).

Néanmoins, cela **ne se matérialise pas de manière opérationnelle**, avec très peu d'actions concrètes à la clef.

Certains perçoivent dans ce dispositif des **opportunités qui pourraient être saisies dans le cas d'une reconduction**. D'autres se **questionnent fortement sur sa pertinence**, dans le cadre des difficultés de plus en plus notoires que rencontrent les organisateurs de séjours ces deux dernières décennies. **L'éducation populaire se sent mal prise en compte dans la réalité de son activité.**



LES FINANCES

Pour rappel, plusieurs dispositifs de soutien à la trésorerie, sous forme d'emprunts à faible taux ou d'apports sans droit de reprise, sont accessibles depuis le mois d'avril, dont :

- Prêt bancaire garanti par l'État (PGE) ;
- Prêt Rebond auprès de la BPI / Région ;
- Fonds de solidarité / volet 1 / État ;
- Fonds de solidarité / volet 2 / Région ;
- Fonds de solidarité / volet 2 bis / Région exceptionnel ;
- Fonds de solidarité spécifique aux départements ;
- Dispositif de secours ESS (à partir de mai).



Après six mois de crise sanitaire, les associations d'EEDD en réseau appréhendent globalement bien ce cadre : **le taux de compréhension des différents dispositifs passe de 70% en mai à 98 % en août.**

À la fin août, 52 % des associations avaient mobilisé au moins un de ces dispositifs ; 36 % en avaient mobilisé plusieurs conjointement.

■ Le Fonds de solidarité volet 1 / État

Cette aide peut être attribuée mensuellement, pour les entreprises de moins de 20 salariés. Son éligibilité est conditionnée à la fermeture des établissements, ou sur la base du taux de perte en termes de chiffres d'affaires. Ce taux varie selon l'affiliation à des secteurs prioritaires. Ces paramètres ont évolué pendant l'été.

De nombreuses associations du réseau ne sont pas éligibles à ce dispositif ; soit au regard de leur modèle économique basé sur de la subvention et non de la prestation de services (chiffres d'affaires), soit au regard de la définition des secteurs prioritaires par l'État. Les refus semblent principalement fondés sur ce dernier point, avec des associations devant argumenter leur activité principale au regard d'un code NAF établi par l'administration, ne correspondant pas forcément à la réalité opérationnelle des associations.

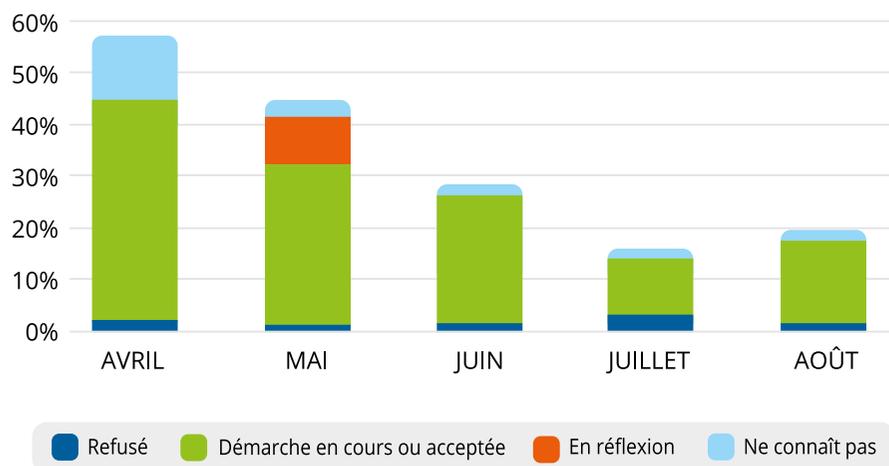
Cela explique que la mobilisation du Fonds de solidarité soit en deçà de 50 %. Néanmoins, ce dernier reste, après le travail partiel, le dispositif le plus mobilisé

par les associations d'EEDD en région Occitanie. Le déconfinement de mai explique en grande partie la baisse de la mobilisation du fonds à partir de juin, avec des chiffres d'affaires mensuels en hausse.

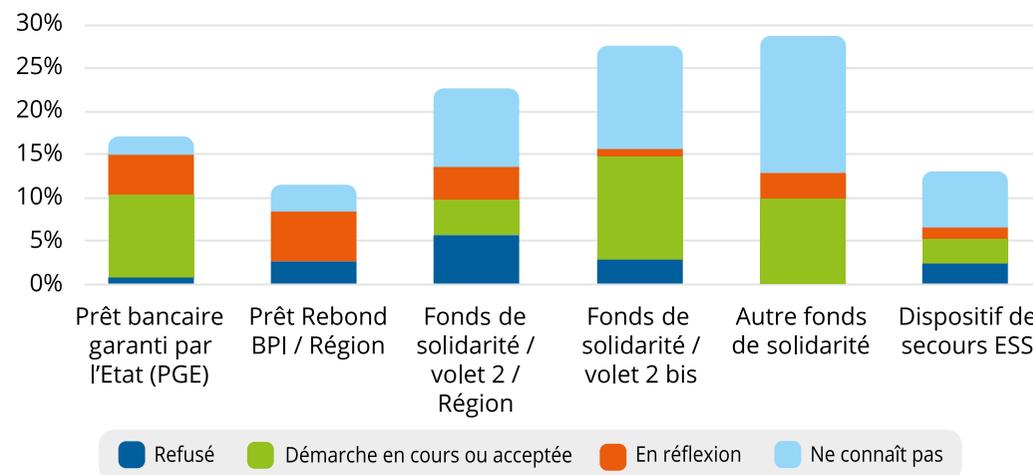
■ Les dispositifs à « demande unique »

Les autres dispositifs ne se mobilisent qu'une seule fois (le volet 2 du Fonds de solidarité Région pouvait être complété par une seconde demande à la rentrée). Ces dispositifs sont moins mobilisés par le terrain.

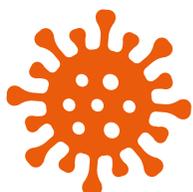
- Seules 10% des associations ont demandé un Prêt garanti par l'Etat (PGE).
- 3% des associations ont fait une demande de Prêt Rebond BPI / Région, essuyant toutes un refus.
- 10% des associations ont fait une demande sur le Fonds de solidarité volet 2 / Région, avec 60% de refus.
- 15% des associations ont fait une demande sur le Fonds de solidarité volet 2 bis / Région, avec 20% de refus.
- Les « autres Fonds de solidarité » sont constitués de différents dispositifs spécifiques à certains territoires.
- Le Dispositif de secours ESS a été mis en place courant juin. Il allie un apport financier et un accompagnement de l'association. À la fin août, 7% des associations avaient fait une demande avec un taux de refus de 50%.



Mobilisation du Fonds de solidarité / volet 1 / Etat



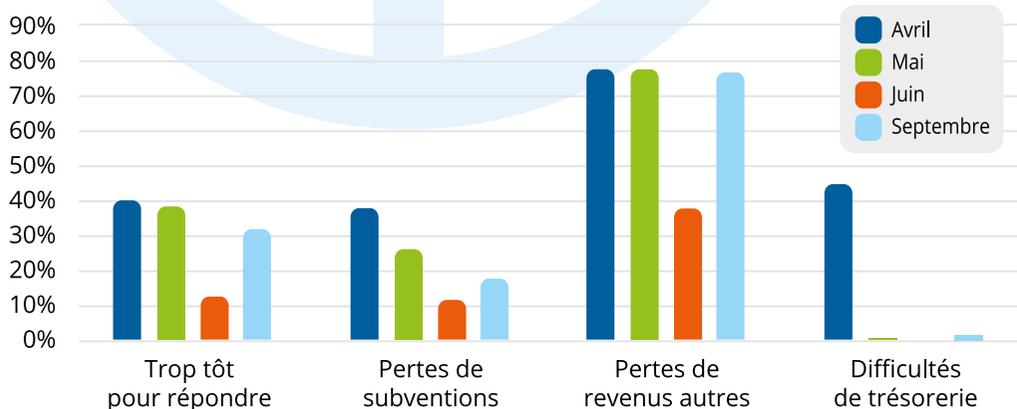
Mobilisation des dispositifs à « demande unique »



PERSPECTIVES DES ASSOCIATIONS / EXPRESSION LIBRE

ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES DES ASSOCIATIONS D'AVRIL À SEPTEMBRE

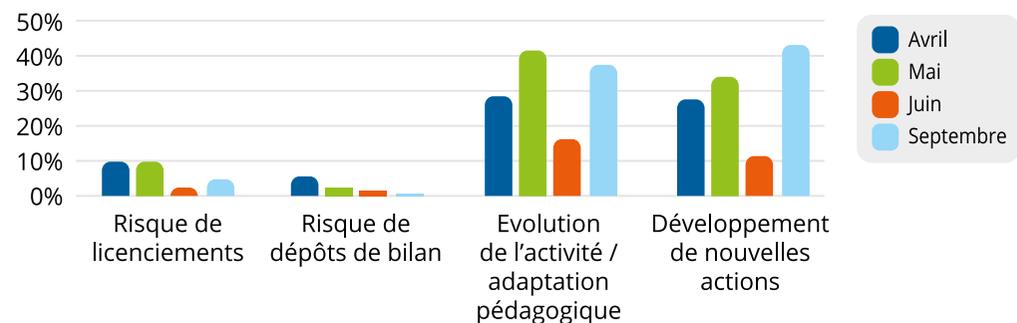
Les graphiques ci-après représentent l'évolution entre avril et septembre des perspectives des gestionnaires associatifs, concernant l'impact que la COVID-19 pourrait avoir sur leur structure.



Perspectives des associations d'avril à septembre 2020

Au renseignement de cette enquête, personne n'imaginait encore la mise en place d'un second confinement...

La situation des associations en termes de trésorerie reste très positive, ce qui peut expliquer la faible mobilisation des Prêts garantis par l'État. Les **crain**tes concernant les **per**tes de subvention restent **relativement faibles**, mais celles concernant **les pertes de prestations augmentent fortement** pour retrouver leur niveau d'avril / mai - l'été est passé par là, avec **l'impact des normes sanitaires sur les activités estivales**.



Perspectives des associations d'avril à septembre 2020 (suite)

Les craintes liées à un **dépôt de bilan restent très faibles**, ainsi que celles liées aux licenciements - néanmoins, nous avons **plusieurs remarques liées au report des nouvelles embauches, ainsi qu'à la reconduction des CDD plutôt qu'aux passages en CDI**.

Il est intéressant de noter **le regain des perspectives liées aux évolutions des activités pédagogiques et au développement de nouveaux projets**. On peut imaginer qu'en mai les associations étaient focalisées sur la reprise de l'activité immédiate dans le cadre du déconfinement, mais qu'en septembre elles étaient de nouveau dans la projection à moyen et long termes.

SYNTHÈSE DES EXPRESSIONS LIBRES

Le deuxième confinement n'était pas encore connu à la date de renseignement du questionnaire.

■ Des impacts variables selon la nature de l'activité

L'impact de la crise sanitaire se ressent de manière relativement différente selon la nature de l'activité. **Les projets scolaires ont beaucoup souffert entre mars et juin** ; ils sont souvent **reportés sur le trimestre et l'année scolaire à venir**, mais cela occasionne des **problèmes d'organisation, de plans de charge et de calendrier**.

Comme explicité plus haut, **les porteurs d'ACM et particulièrement les organisateurs de séjours, ont eu énormément de difficultés à maintenir l'activité estivale**. Les **baisses de chiffre d'affaire sont sévères ainsi que les pertes nettes** - l'investissement initial est incompressible et engage des pertes si le volume d'activité est réduit.



L'activité de formation semble mieux s'en sortir, avec une **reprise rapide** des interventions suspendues pendant le confinement. Le lancement des **formations professionnelles 2020/21 est en bonne voie** et s'appuie sur le **dispositif renforcé de soutien à l'apprentissage**.

Les interventions auprès du grand public semblent également moins impactées, avec une reprise en force pendant l'été malgré les difficultés liées aux protocoles sanitaires.

■ Des équipes solides mais sous pression

La **période estivale a permis de recharger** en partie les batteries des équipes, qui en avaient grandement besoin pour faire face au **stress** et à **l'épuisement**. Cependant lors de cette rentrée, les coordinateurs de projets **jonglent en permanence avec les plannings et les reprogrammations**, ce qui est usant dans la durée.

Engagés dans leurs projets, bénévoles et salariés s'appuient sur la crise pour **rebondir** et **proposer de l'innovation pédagogique**. Néanmoins le moyen terme commence à jouer sur la motivation et l'inventivité.

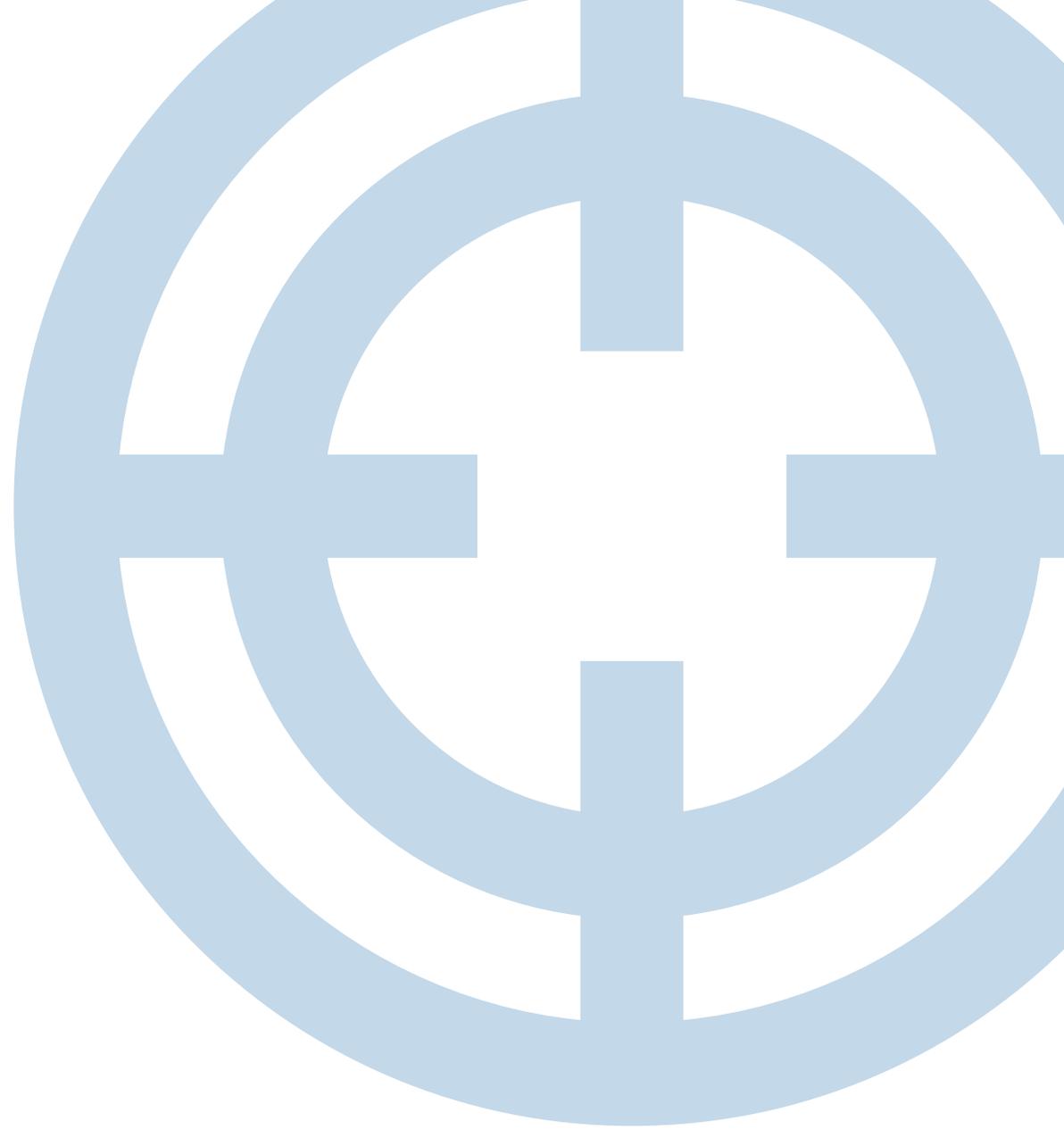
■ L'émergence de questionnements à moyen et long termes

Le levier de **l'activité partielle a permis aux associations de faire face à la crise sanitaire** (nos chiffres montrent d'ailleurs le bon usage de l'activité partielle par les associations d'EEDD, dont la mobilisation a chuté dès le déconfinement et ne correspondait plus qu'à 6% de l'emploi en août). Couplé au **paiement rapide des subventions et aux différents dispositifs complémentaires, les associations ont pu éviter le défaut de trésorerie**.

Néanmoins, la COVID obscurcit les horizons. Les associations s'inquiètent pour leurs financements publics sur 2021, dans le cadre d'une forte récession. L'éducation à l'environnement et la mobilisation citoyenne seront-elles les variables d'ajustement des organismes publics ? Déjà, les embauches sont gelées et les CDD reconduits. Le militantisme bénévole et salarié permet de dépasser les difficultés conjoncturelles, mais quel sera l'avenir de notre secteur et l'attractivité de notre filière professionnelle demain ?

Réponses à suivre, car l'aventure continue...







ACTION RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

